

*La mort n'est pas l'obscurité.
Elle est la lampe qui s'éteint quand le jour se lève.*
Victor Hugo

Sa maman:

Madame Suzanne **Adenot**;

Ses fils:

Messieurs John et Sébastien **Adenot**;

Messieurs Florian et Stéphane **Adenot** et leur maman, Madame Catherine **Adenot**;

Ses sœurs, son frère et leurs conjoint(e)s:

Mesdames et Messieurs Christiane **Adenot**, Michèle et François **Secretan**,
Gilles et Edmée **Adenot** et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, de

Monsieur (Jean-) Hervé ADENOT

font part de son départ dans la nuit du 20 au 21 février 2009.

Il s'est endormi paisiblement à son domicile, dans sa 69^e année.

Selon ses désirs, un moment de recueillement a eu lieu jeudi après-midi dans l'intimité de la famille.

Toutes les personnes, proches ou ami(e)s souhaitant lui adresser un dernier adieu sont cordialement invitées à l'immersion de ses cendres **le samedi 7 mars, à 9 heures, à Lutry** (débarcadère), ainsi qu'à la collation qui suivra.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.